



SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DU PONT SOLLIERES
Services Assainissement Collectif et Non Collectif (SPANC)
69400 PORTE DES PIERRES DOREES
☎ : 04.74.65.84.33
@ syndicat.assainissement@smaps.fr

Formulaire n° 3
Demande de branchement et de déversement
aux réseaux publics d'assainissement :
Usagers assimilés domestiques et non domestiques

■ 1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom, raison sociale :

Agissant en qualité de :

- Propriétaire
 Autre (à préciser) :

et pour le compte de :

(en cas de mandat, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire)

Adresse :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Courriel :

Sollicite l'autorisation de raccorder et de déverser aux réseaux d'assainissement collectifs les eaux suivantes :

- Eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes uniquement)

■ 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Hébergement hôtelier | <input type="checkbox"/> Centre de congrès et d'exposition | <input type="checkbox"/> Exploitation agricole/forestière |
| <input type="checkbox"/> Bureaux | <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Cuvage vinicole | <input type="checkbox"/> Entrepôt |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Service public ou d'intérêt collectif |
| <input type="checkbox"/> Commerce destiné à la restauration | | |
| <input type="checkbox"/> Surface créée : m ² | | |
| <input type="checkbox"/> Surface créée par changement de destination : m ² | | |

L'activité est-elle soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ?

- Oui Non Si Oui, précisez le régime : Déclaration Autorisation

L'activité dispose-t-elle d'un arrêté d'autorisation de déversement ?

- Oui Non Si Oui, date limite de validité :

Merci de transmettre, le cas échéant, une copie de l'arrêté de déversement avec la présente demande de branchement. En cas d'absence d'arrêté d'autorisation de déversement, le service prendra contact avec vous afin d'établir cet arrêté obligatoire avant toute autorisation de raccordement.

■ 3 - LIEU OU LE(S) BRANCHEMENT(S) DOI(VENT) ETRE REALISE(S)

Adresse des travaux de raccordement :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

N° de parcelle (référence cadastrale) :

■ 4 - CARACTERISTIQUES DU (DES) BRANCHEMENT(S) A REALISER

Type de branchement(s) (plusieurs choix possibles) :

- Permanent
 Temporaire (chantier) - durée : Nombre de m³ prévu :
Installation de pré-traitement : Oui Non
Type de pré-traitement :
 Branchement eaux usées
 Branchement eaux pluviales

Pour rappel, conformément au règlement du service public d'assainissement collectif, la boîte de branchement doit être implantée **sous domaine public**, en limite de propriété, sauf impossibilité technique et sur dérogation du service.

Date envisagée de démarrage des travaux :

Installation(s) de prétraitement prévue(s) avant le raccordement au(x) réseau(x) public(s) d'assainissement :

- Sur le réseau eaux usées, précisez :
 Sur le réseau eaux usées non domestiques, précisez :
 Pas de prétraitement

Modalités de gestion des eaux pluviales de la parcelle : compétence Communale - Rejet des EP interdit au réseau d'assainissement

- Ouvrage d'infiltration, précisez : Puits d'infiltration Noues, tranchées d'infiltration Autre : Cuve
de rétention à débit limité Débit de fuite : Litres/s
Si rejet, précisez la destination : Fossé Cours d'eau Réseau public, précisez :
 Autre, précisez :

Observations particulières sur le projet de branchement :**■ 5 - DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE DE BRANCHEMENT**

L'intégralité des documents suivants doit être adressée au service public de l'assainissement collectif, sous peine d'un rejet de la demande de branchement.

- Le présent formulaire de demande de branchement complété
 Le plan de situation de la parcelle dans la commune
 Un plan masse ou croquis côté, précisant :
- ✓ La situation de l'immeuble par rapport à la voie publique
 - ✓ L'emplacement de la (les) boîte(s) de branchement sur la voie publique
 - ✓ Le cheminement des eaux usées et pluviales sur la parcelle, jusqu'à la (les) boîte(s) de branchement
 - ✓ L'emplacement des ouvrages de gestion des eaux pluviales et leurs éventuels raccordements sur les réseaux publics
- Justificatif sur le dispositif de pré-traitement le cas échéant

■ 6 - COORDONNEES DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DU DELEGATAIRE

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières
Mairie de Liergues - 524 Montée St Eloi
- 69400 Porte des Pierres Dorées
Tél. : 04 74 65 84 33
E-mail syndicat.assainissement@smaps.fr

Entreprise CHOLTON 197 Ancien Canal de la
Madeleine
- 69440 Chabanière
Tél. : 04 77 29 68 91
E-mail technique.exploitation@cholton.fr

■ 7 - DECLARATION ET SIGNATURE – CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES**Je déclare :**

- Avoir pris connaissance du règlement du service public de l'assainissement collectif, des prescriptions relatives au raccordement aux réseaux publics et des sanctions financières encourues en cas de mauvaise réalisation des travaux de branchement sous le domaine public,
- **Le cas échéant**, avoir été informé que je serai redevable de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) lors de mon raccordement effectif au réseau public d'assainissement, conformément au Code de la Santé Publique,

Et je m'engage :

- A renvoyer le formulaire d'achèvement des travaux afin que le service procède au contrôle de raccordement

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données qui y sont saisies :

- Soient enregistrées dans un fichier informatisé par le SMAPS 524 Montée St Eloi- 69400 Porte des Pierres Dorées -Tél. : 04 74 65 84 33 - E-mail : syndicat.assainissement@smaps.fr
- Soient traitées et exploitées par le service de l'assainissement collectif du SMAPS, exclusivement pour l'instruction technique et administrative de ma demande de raccordement.

Fait à :

le :

Signature du demandeur (précédée de la mention « lu et approuvé »)

■ 8 - AUTORISATION DE DEVERSEMENT PAR LE SYNDIAT

Le Président du Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières :

- Autorise le raccordement
 N'autorise pas le raccordement pour les raisons suivantes :

Date :

Signature :

Nous ne traiterons et n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela s'avère nécessaire à l'instruction de votre demande de raccordement aux réseaux publics d'assainissement. Vos informations personnelles seront conservées jusqu'à ce que la réalisation des travaux de raccordement soit constatée par un agent du service de l'assainissement collectif. Pendant cette période, nous mettrons en œuvre tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.